

# PwDR 2014-2020

## Mesure 19 - LEADER



### ***GAL Pays des Tiges et Chavées***

*Intitulé du Projet : « Interprétation des paysages  
et maintien de l'identité paysagère et naturelle du territoire »*

**RAPPORT D'ACTIVITES N° 1**

Comité de projet du : 26/01/2017

*Période : 01/02/2016 - 30/06/2016*

**Code projet** : 190205

**Arrêté Ministériel (date de signature)** : 30/11/2016

**Période concernée** : du 01/01/2016 au 31/07/2019

**Budget global (100%)** : 201.550 €

**Budget phase 1/ phase 2:** /

**Bénéficiaire de la subvention** : GAL Pays des tiges et chavées asbl

**Coordonnées du coordinateur** : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

**Coordonnées du chargé de mission** : Corentin Fontaine

083/670.347 – corentin.fontaine@tiges-chavees.be

**Autorité responsable** : DGO4

Personne de contact à l'administration : Olivier Defawe

**Autorité responsable du suivi technique** : DGO4

Personne de contact à l'administration : Mireille Deconinck

**Communes de** : Assesse, Gesves et Ohey

# 1. Généralités

## 1.1. Description succincte du projet

Le projet *Paysages* vise à valoriser l'exceptionnelle qualité des paysages du territoire du GAL entre tiges et chavées. Deux questions sous-tendent les actions menées, issues de la phase préparatoire et participative du programme de développement stratégique pour la programmation 2014-2020, et en particulier du groupe de travail « Education à l'Environnement » :

- Pourquoi le Condroz offre-t-il un cadre de vie si exceptionnel ?
- Comment pérenniser ce cadre de vie et sa qualité ?

Quatre axes de travail sont développés :

- AXE 1 – Des contenus scientifiques spécifiques au contexte territorial ;
- AXE 2 – Des ateliers de formations à destination de différents publics ciblés ;
- AXE 3 – Des outils pérennes pour une identité territoriale à travers le prisme « paysages » (média de formation, de communication et de diffusion) ;
- AXE 4 – Un appui à des initiatives locales.

L'analyse paysagère a été retenue comme [1] levier d'action sur la méconnaissance des processus de dynamique territoriale qui ont construits notre territoire ; et comme [2] catalyseur des différents projets du GAL (agriculture, forêt, aménagement du territoire, mobilité, tourisme, eau, etc.).

## 1.2. Objectifs du projet

- Créer un Observatoire du Paysage destiné au grand public et plus particulièrement aux familles et aux enfants de l'enseignement fondamental.
- Créer un Observatoire virtuel du Paysage qui permette aux différents publics-cibles de se (ré)appropriation leur espace de vie et qui soit la mémoire d'une identité territoriale forte.
- Sensibiliser les pouvoirs locaux en charge de l'aménagement du territoire à l'analyse paysagère et les outiller pour la mise en valeur des paysages dans leurs pratiques professionnelles.
- Sensibiliser les habitants du territoire aux richesses de leur cadre de vie et à son maintien
- Créer des itinéraires-Paysages permettant aux habitants et aux touristes d'appréhender les paysages du territoire et de comprendre les dynamiques à l'origine de leur transformation.
- Contribuer au maintien et à l'amélioration des paysages et du cadre naturel à travers des actions concrètes telles que l'intégration des bâtiments agricoles ou la restauration de sites naturels remarquables.

## 1.3. Liste du personnel engagé (y compris les stagiaires et les bénévoles)

Nom, prénom	Projet	ETP	< ou > 25 ans	Engagement	
				T0	Tf
Fontaine,	Paysages	0.5	> 25 ans	01.02.2016	31.07.2019

Corentin					
----------	--	--	--	--	--

## 1.4. Partenariat



Le bureau d'étude créé et dirigé par Dimitri Belayew, *Paysages, expertises et formations*, est spécialisé dans la conception et la réalisation d'observatoires du paysage (commune d'Anhée, de Floreffe, Université de Namur : domaine d'Haugimont) et dans la formation à l'analyse paysagère (didacticien de la géographie à l'Ecole Normale De Vinci pendant 20 ans, formateur pour le Certificat d'Université « Les ateliers du Paysages » de l'UNamur et demandes indépendantes).

Le bureau PEF s'est engagé à contribuer à la préparation et la mise en œuvre de cycles de formation « paysages et aménagement du territoire » destinés à différents types de publics pour un budget estimé à 12.100€.

Cette contribution implique du travail de terrain, l'animation de journée de formation, la conduite de « balades », la création de supports didactiques et numériques originaux et adaptés au territoire du GAL.

La lettre d'intention, le planning provisoire pour 2016 et les deux premières factures sont annexées.

## 1.5. Glossaire

**CCATM** Les *Commissions consultatives communales d'aménagement du territoire et mobilité* est mise en place par l'autorité communale dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie (décret du 15 février 2007). La CCATM doit être obligatoirement consultée par les autorités locales pour certaines matières : l'élaboration de différents outils de gestion : plans communaux d'aménagement, schémas de structure communaux, règlements communaux d'urbanisme, rapports urbanistiques et environnementaux ; les rapports d'incidences inclus dans les études d'incidences sur l'environnement ; les permis uniques ; la liste des haies et arbres remarquables ; la rénovation urbaine et les périmètres de remembrement urbain ; le plan communal de mobilité ; ... La commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis aux autorités communales sur l'évolution des idées et des principes dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local (sources : [Francis Bryndoncks](#) et ICEDD).

**GoAL** Le *Groupe d'Orientation Actif et Local* est une sorte de comité de projet qui est composé de personnes actives sur le territoire dans des domaines connexes à la thématique du paysage. Il se réunit deux fois par an, une semaine avant le comité de projet. Il rassemble donc des personnes qui apportent une expertise opérationnelle et un regard critique aux actions à entreprendre et qui répondent éventuelles interrogations du chargé de mission. Les participants peuvent également faire des suggestions selon les opportunités.

**PWDR** Le Programme wallon de Développement Rural (PwDR) 2014-2020 intègre toute une série de mesures en faveur du développement des activités – agricoles ou

non – en milieu rural et soutient des actions de formation, de protection de l'environnement et de la biodiversité ainsi que des initiatives d'associations et de groupes d'action locale.

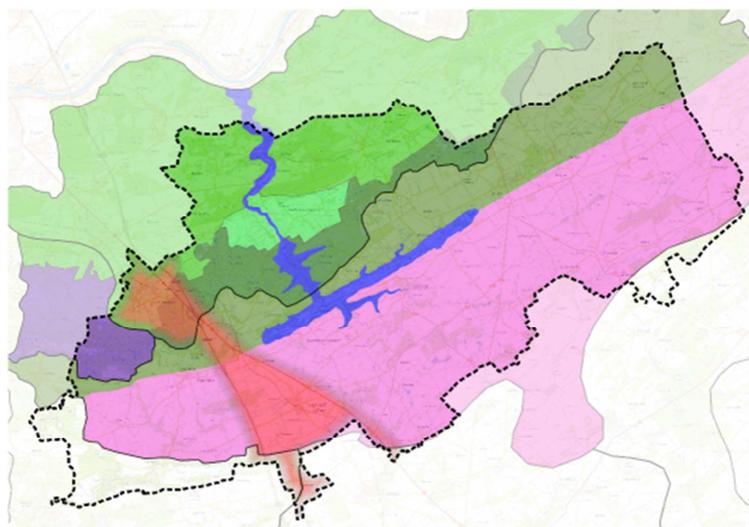
Mesure 7.6 du PWDR            Un soutien pour les propriétaires de parcelles situées dans le maillage vert de la Wallonie et souhaitant investir dans la restauration et/ou l'entretien de pelouses calcaires, de landes ou d'habitat pour les espèces d'intérêt communautaire (plus d'info [ici](#)).

## 2. Activités durant la période (en fonction des objectifs)

### 2.1. Description des activités

#### AXE 1 – Des contenus scientifiques

Au cours du premier semestre 2016, trois journées de travail (3/05, 19/05, 23/06) ont été organisées avec le partenaire privilégié pour développer des contenus spécifiques au territoire [action 1.1] selon les premières étapes de la méthodologie établie en étroite collaboration avec le partenaire privilégié : visite de terrain, reportage photographique et travail sur carte actuelles et anciennes. L'identification de **marqueurs territoriaux** a démarré autour de Haillot et Petite Gesves et des repérages ont débuté à l'est du territoire. Une première version (cf. Carte 1) de **cartographie** détaillée des **unités paysagères** du territoire a été établie.



Carte 1 Unités paysagères sur le territoire du GAL (version 1) - document de travail

Afin de concevoir des plans de formation [action 1.3] adaptés selon les contenus spécifiques et les publics visés, des discussions ont été menées avec les membres du CA et du groupe d'accompagnement stratégique, le GOAL, pour confirmer les publics-cibles. Cinq catégories ont été retenues, selon leur finalité spécifique vis-à-vis du territoire (cf. Tableau 1).

Tableau 1 Distinction des publics-cibles selon leur finalité territoriale

Public-cible	Finalité
[1] <b>CCATM, agents communaux, élus</b>	Gestion professionnelle du territoire
[2] <b>Citoyens, CLDR, PCDN, associations locales</b> (chemins et sentiers, club de marche, club photo, etc.)	Appropriation du territoire
[3] <b>Enseignants</b>	Faire comprendre le territoire
[4] <b>Guides touristiques</b>	Faire découvrir le territoire
[5] <b>Gestionnaires de gîtes, hôteliers</b>	Promotion du territoire

Les professionnels de la construction (architectes, maçons, etc.) ont été écartés parce que ceux qui opèrent sur le territoire du GAL n'y habitent pas nécessairement (difficulté de les atteindre) et que ceux qui y habitent n'y opèrent pas nécessairement (pas d'alignement pédagogique garanti entre l'objectif et la formation). L'allocation des ressources de formations sera donc concentrée aux 5 catégories précitées. Les professionnels de la construction seront néanmoins sensibilisés grâce à l'axe 3 « mise en média », dans lequel il est convenu de réaliser des documents spécifiques, tels qu'une déclinaison personnalisée au territoire du GAL de la brochure « construire le paysage de demain » qui existent déjà pour [l'entre-Sambre-et-Meuse](#), la [Hesbaye brabançonne](#), le [Beau Canton](#), et le [Parc Naturel des plaines de l'Escaut, le Parc Naturel des Deux Ourthes, le Parc Naturel de Burdinal Mehaigne, et le Parc Naturel Pays des Collines](#).

Par ailleurs, ce public-cible sera de toute façon contacté dans le cadre des fiche-projets « logement » et « filière bois ». Ces rencontres seront possiblement mises à profit pour une prise de conscience des impacts potentiels de leurs activités sur les paysages et donc sur le cadre de vie des habitants du territoire.

Dans le cadre de la formation « enseigner les paysages », des discussions ont été entamées avec l'ASBL *Préhistomuseum* en raison de leur expérience dans le domaine de la formation pour enseignants et de leur agrément auprès des opérateurs désignés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir axe 2 action 3).

Dans le cadre de la formation « gestion professionnelle du territoire », des rencontres avec les ASBL *Espace Environnement* et *Les plus beaux villages de Wallonie* ont permis d'identifier des ateliers appropriés pour travailler sur l'enjeu du développement futur de l'habitat dans nos paysages. Il s'agit donc bien de les inviter à faire une animation *pro bono*, qu'ils ont développé dans le cadre de leur mission « Maison de l'urbanisme », utilement complémentaire à l'initiation à l'analyse paysagère organisée au cours de cette année 2016.

## AXE 2 – Des ateliers de formations à destination de différents publics ciblés

Un aspect important du projet est d'initier une gestion durable des paysages au sein des 3 communes du GAL et de sensibiliser les différents publics-cibles à la dynamique territoriale qui crée la richesse des paysages.

Profitant de l'outil présent sur le territoire (Observatoire du Paysage à Haugimont), les formations [action 2.1] ont pu débuter dès le premier semestre 2016.

La première formation à l'analyse paysagère a été organisée le samedi 18 juin 2016 pour les acteurs responsables d'une gestion professionnelle du territoire [public-cible 1]. Sur les 27 personnes qui se sont dites intéressées par la journée de formation, 16 citoyens y ont participé (essentiellement des membres de la commission locale CCATM, ainsi que deux agents des services d'urbanisme et un bourgmestre).

La journée est partagée entre une matinée de terrain (cf. Photo 1) durant laquelle les participants circulent dans le village de Faulx-Les Tombes pour identifier, avec l'aide du formateur, des indices de l'évolution socio-économique et de la dynamique territoriale, tant sur le bâti que grâce aux parcelles non-bâties, agricoles et forestières ; et une après-midi de structuration (cf. Photo 2) composée d'exercices et de présentations magistrales des grandes évolutions technologiques, économiques, sociales et culturelles.



Photo 1 Analyse septentrionale de la dépression de Faulx-Les Tombes (à l'avant plan) depuis la ferme de la Sart-Mère en direction du Condroz ardennais (à l'arrière-plan)



Photo 2 Activités de structuration en salle, Domaine d'Haugimont, Faulx-Les Tombes

Parmi les 16 participants, 13 ont répondu à une petite enquête de satisfaction mise en ligne après la formation (une vingtaine de questions ouvertes et fermées). Globalement la journée a été perçue comme intéressante pour un tiers des répondants et comme excellente pour les deux autres tiers, avec des ultimes commentaires très positifs (cf. Tableau 2).

Tableau 2 Commentaires écrits par les répondants à l'enquête de satisfaction au sujet de la journée d'initiation du 18 juin 2016

### Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Oui, merci au GAL pour cette initiative. L'équipe du GAL à l'écoute (avec bcp d'humour) et très dispo. L'expert tout simplement extra. A poursuivre et peut-être vulgariser pour la population.

Bravo et merci à Dimitri Belayew pour nous avoir fait partager ses connaissances, tant au niveau architectural que paysager !

Bravo pour ces belles initiatives !

Ce type de journée est très intéressante pour mieux comprendre notre environnement villageois, mais le lien avec la CCATM semble plus ténu. Cette formation devrait être ouverte à tout citoyen.

C'était une bien agréable journée, riche en découvertes et en échanges, Vivement la suivante.

Merci

merci pour cette belle expérience et désolée du retard de mon retour

Non. ;-)

Très sympathique journée, contenu intéressant, rencontre entre CCATM constructive. Il est agréable de découvrir des coins à côté de chez soi que l'on ne connaît pas du tout et qui prennent un sens grâce aux explications qui nous sont données. Il reste cependant frustrant de ne pouvoir trouver un pendant dans

les projets contemporains tout en veillant à ne pas pour autant brider les nouvelles constructions envisagées sur nos territoires.

### AXE 3 – Des outils pérennes pour une identité territoriale à travers la fenêtre paysagère (des média de formation, de communication et de diffusion)

Un premier dossier documentaire [action 3.1], distribué aux participants de la journée de formation, a été élaboré. La vingtaine de pages (cf. Illustration 1) contient des extraits de cartes topographiques actuelles et anciennes (indispensables pour la matinée de terrain), des planches photos exemplatives de l'évolution du bâti (nécessaires pour un des ateliers de l'après-midi) et d'autres éléments d'illustration utiles pour les participants (tels que la cartographie des unités paysagères sur notre territoire).



Illustration 1 Extraits du premier dossier documentaire réalisé pour le public-cible "gestion professionnelle du territoire"

Dans le cadre de la création d'un observatoire des familles [action 3.2], les contacts pris avec les deux partenaires potentiels qui s'étaient montrés intéressés par le dispositif lors de l'élaboration du Plan de Développement Stratégique ont permis de poser le diagnostic suivant pour les deux sites :

- Le *Domaine de Mozet* (opérateur : *Guides Catholiques de Belgique*) ne présente pas une situation d'accueil adéquate pour l'observatoire : pas de local à dédier (le domaine fait déjà face à un manque de locaux pour ses activités courantes) ; peu de disponibilité des animateurs (déjà chargés chacun de 6 thèmes d'animations différents) pour une thématique supplémentaire ; et pas d'ouverture le weekend.
- Les *Grottes de Goyet* (opérateur : *Le Préhistomuseum ASBL*) présente une situation favorable à l'accueil de l'observatoire : l'offre d'animation sur le site doit être réinventée (pour être complémentaire au site de Ramioul rénové l'année dernière et gérer par le même opérateur) et la thématique des paysages paléolithiques est une

piste sérieusement envisagée ; **l'opérateur a formé l'ensemble de son personnel** en 2016 à la thématique de l'analyse paysagère ; un espace au rez-de-chaussée pourrait être entièrement consacré à l'observatoire ; et ouverture du site 7 jours sur 7 prévue.

Sur base de cette analyse, le GOAL « paysages » et le CA du GAL soutiennent l'idée de travailler avec l'ASBL *Préhistomuseum* pour garantir l'usage et la pérennisation du dispositif.

Dans le cadre de la mise en place d'un observatoire virtuel [action 3.3], la rencontre avec le [CAUE du Nord](#) (France) à Lille, le 26 avril 2016, confirme le potentiel de l'outil. Son utilité pour centraliser les données récoltées dans les actions de l'axe 1 et les mettre facilement en forme dans des publications numériques (actions de l'axe 3) est indéniable.

Pour rappel, Cette « boîte à outils », cofinancée par l'Union européenne (fonds FEDER) depuis 5 ans, permet de personnaliser un espace de partage sur le web pour les besoins des communautés d'utilisateurs qui en bénéficient. L'espace dédié au GAL sera donc adapté aux différents publics cibles, de manière à ce que, par exemple, les membres des CCATM puissent échanger et partager des informations sur des dossiers d'urbanisme spécifiques, à côté des enseignants qui élaborent leurs dossiers pédagogiques de manière collaborative. Une partie de ces contenus sera visible sur Internet, de manière à promouvoir les activités d'analyse paysagère en action sur le territoire du GAL.

#### Axe 4 – Un appui à des initiatives locales

Dans le cadre de ce dernier axe de travail, issu des attentes identifiées au cours de la programmation du PDS pour un suivi de la biodiversité locale, deux initiatives sont actuellement accompagnées.

La première initiative vient du propriétaire de la carrière de Bisonzon (Gesves) qui souhaite y faire des aménagements pour en augmenter la qualité biologique. Cette démarche pouvant être en partie subsidiée par la mesure 7.6 du PWDR, une discussion a été engagée avec un agent DNF et un citoyen-expert de la biodiversité locale, afin d'identifier les autres lieux pour lesquels il serait souhaitable d'introduire une demande de subvention. L'objectif du GAL est de développer une stratégie d'accompagnement : constituer un dossier global, au nom de l'ensemble des propriétaires concernés et désireux d'y participer, qui sera présenté à la DGO3 afin d'appuyer la cohérence territoriale des actions individuelles et privées. L'intérêt paysager d'un site sera un critère prépondérant dans sa sélection (p.ex. le site est un élément structurant dans un périmètre d'intérêt paysager, visible depuis un point de vue remarquable tel qu'établi par le recensement ADESA, visible depuis un tronçon de balade agrémentée d'un topoguide paysager, ...).

La deuxième initiative est un projet de l'ASBL Magimpré (Assesse), « Les aventures de Floro », un outil de découverte du patrimoine villageois par et pour ses habitants qui fera ensuite l'objet d'animations récurrentes, en ciblant surtout l'école et les nouveaux habitants. Une demande de subvention pour le matériel a été déposée par l'ASBL Magimpré auprès de la Fondation Roi Baudouin fin juin. Le GAL a donné un accord de principe pour sa participation à l'élaboration d'un panneau didactique « analyse paysagère » dans le cadre de leur projet.

## DIVERS

La rencontre avec les membres de la plateforme paysages (qui rassemble tous les acteurs subventionnés par le DGO4 et qui traitent de la thématique du paysage : tous les parcs naturels ainsi que les GAL concernés ; un représentant de la DGO3 était également présent) le 25 mars 2016 a permis de mieux cerner ce qui a déjà été accompli en termes de support de communication et d'activités pour la valorisation des paysages sur l'ensemble du territoire de Wallonie. La présentation succincte des objectifs de la fiche-projet "paysages" du GAL Pays des Tiges et Chavées a également permis de jauger les enjeux potentiels des actions à entreprendre. Par exemple, l'adaptation des feuillets "construire les paysages de demain" au territoire du GAL [cf. action 3.1] est soutenue et encouragée par la plateforme.

## 2.2. Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 31/12/2015	Réalisé au 30/06/16
Fiches analytiques de marqueurs territoriaux [action 1.1]	9	0	0
Initiations à l'analyse paysagère [action 2.1] pour une "gestion professionnelle du territoire"	3	0	1
<i>Nombre de participants</i>	45	0	16
Initiations à l'analyse paysagère [action 2.1] pour une "appropriation citoyenne du territoire"	6	0	0
<i>Nombre de participants</i>	150	0	0
Guides des paysages [action 2.2] pour une "découverte du territoire"	2	0	0
<i>Nombre de participants</i>	10	0	0
Guides des paysages [action 2.2] pour une "promotion du territoire"	2	0	0
<i>Nombre de participants</i>	30	0	0
<i>Nombre de visiteurs faisant appel aux guides du paysages</i>	100	0	0
Enseigner les paysages : Formation des enseignants du fondamental [action 2.3]	2	0	0
<i>Nombre de participants</i>	30	0	0
<i>Nombre d'écoparticipants sensibilisés dans le cadre des animations scolaires consécutives</i>	500	0	0
Elaboration des supports spécifiques [action 3.1] (formation, pédagogique, info, aide à la décision)	4	0	0
<i>Nombre de fascicules de formation diffusés</i>	265	0	16
<i>Nombre de cahiers pédagogiques diffusés</i>	500	0	0
<i>Nombre de feuillets d'information diffusés</i>	500	0	0
<i>Nombre d'outils d'aide à la décision diffusés</i>	4	0	0
Création d'un Observatoire du Paysage pour les familles [action 3.2]	1	0	0
<i>Nombre de visiteurs</i>	750	0	0
Organisation d'animations scolaires "gratuite"	9	0	0
<i>Nombre d'écoparticipants sensibilisés dans le cadre des animations scolaires "gratuites"</i>	225	0	0
Création d'itinéraires paysages [action 3.1]	3	0	0
<i>Nombre d'utilisateurs de l'application numérique</i>	500	0	0
<i>Nombre de topo-guides diffusés</i>	500	0	0
Création d'un Observatoire Virtuel [action 3.3]	1	0	0
<i>Nombre d'adhérents</i>	20	0	0
<i>Nombre de visiteurs</i>	500	0	0
Accompagnement d'actions concrètes de maintien du paysage et du cadre naturel [action 4.1]	5	0	1
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	7	0	0
<i>Nombre de participants</i>	70	0	0

## **2.3. Points positifs et difficultés rencontrées**

### Points positifs

Le partenaire privilégié est proactif dans la mise en œuvre des actions. Il fait régulièrement des propositions pour une élaboration innovante des contenus et des activités à entreprendre.

### Difficultés rencontrées

Aucune difficulté rencontrée.

### 3. Programme de travail pour la période suivante

Actions	2016 – 2 <sup>e</sup> trimestre
<b>AXE 1 - CONTENUS scientifiques</b>	
1.1 Développer des contenus spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 ou 5 journées de terrain avec le partenaire</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la cartographie des unités paysagères</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer une stratégie pour l'épaississement progressif des contenus</li> </ul>
1.2 Enrichir les contenus d'Haugimont	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Négociation avec l'UNamur pour faciliter l'accès à l'OP + pour les contenus souhaités</li> </ul>
1.3 Concevoir des plans de formation selon les contenus spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser l'agenda pour la saison 2017, focus citoyens ("S'approprier le territoire")</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontrer les directeurs d'école pour définir l'offre de formation "enseignants"</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer le contenu précis de la formation "gestion professionnelle du territoire"</li> </ul>
<b>AXE 2 - ATELIERS de formations</b>	
<b>2.1 Initiation à l'Analyse Paysagère</b>	
<i>Gestion professionnelle du territoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 journée de formation pour ceux qui n'ont pu être présent le 18 juin 2016</li> </ul>
<i>S'approprier le territoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation de deux balades dans le cadre du festival « balades et vous » organisé par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation d'une balade dans le cadre du « mois de la Nature » organisé par l'Office du Tourisme à Assesse</li> </ul>
<b>AXE 3 - Développement de MEDIA</b>	
3.1 Elaboration de supports spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception des canevas des dossiers pour les futures formations</li> </ul>
(cahiers pédagogiques et de formation, topoguides, flyer citoyens, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploration de techniques de communication originales pour alimenter les futurs média</li> </ul>
3.2 Observatoire des familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Confirmer une convention avec le Préhistomuseum ASBL</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir un cahier des charges pour le dispositif physique</li> </ul>
3.3 Observatoire virtuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en main de la plateforme S-pass, avec l'aide du CAUE</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alimenter avec des premiers éléments d'analyse</li> </ul>
<b>AXE 4 - APPUI à des initiatives locales</b>	
4.1 accompagner des acteurs locaux dans leurs démarches de valorisation de site (p.ex. PWDR mesure 76)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre avec l'ASBL Magimpré</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre avec des propriétaires</li> </ul>

## **4. Annexes**

- 1 Lettre d'intention du partenaire privilégié
- 2 Premier contrat pour une formation
- 3 Premier contrat pour une journée d'expertise

